



Distr. générale  
1<sup>er</sup> août 2017

Français  
Original : anglais



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

**Onzième réunion de la Conférence des  
Parties à la Convention de Vienne pour  
la protection de la couche d'ozone**

**Vingt-neuvième Réunion des Parties au  
Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone**

Montréal (Canada), 20-24 novembre 2017

**Ordre du jour provisoire**

**I. Segment préparatoire (20 au 22 novembre 2017)**

1. Ouverture du segment préparatoire :
  - a) Déclaration liminaire du représentant du Gouvernement canadien;
  - b) Déclaration du (des) représentant(s) du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour du segment préparatoire;
  - b) Organisation des travaux.
3. Rapports financiers et budgets des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal.
4. Questions concernant le Protocole de Montréal :
  - a) Reconstitution du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal :
    - i) Rapport supplémentaire de l'équipe spéciale sur la reconstitution du Groupe de l'évaluation technique et économique;
    - ii) Prolongation du mécanisme à taux de change fixe pour la période 2018-2020;
  - b) Amendement de Kigali au Protocole de Montréal visant à réduire progressivement les hydrofluorocarbones :
    - i) État de ratification de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal;
    - ii) Communication des données en application de l'article 7 du Protocole de Montréal, y compris les questions connexes et les techniques de destruction des substances inscrites à l'Annexe F du Protocole;
  - c) Questions relatives aux dérogations à l'article 2 du Protocole de Montréal :
    - i) Demandes de dérogation pour utilisations essentielles pour 2018;
    - ii) Demandes de dérogation pour utilisations critiques pour 2018 et 2019;
  - d) Utilisation de substances réglementées comme agents de transformation;
  - e) Messages clés tirés du rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique pour 2017;

- f) Élimination des hydrochlorofluorocarbones;
  - g) Efficacité énergétique (décision XXVIII/3) :
    - i) Rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur les informations communiquées par les Parties concernant les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation;
    - ii) Questions relatives à l'appui financier et technique au service de l'efficacité énergétique dans les Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5;
  - h) Normes de sécurité applicables aux produits de remplacement à faible potentiel de réchauffement global;
  - i) Examen des hydrofluorocarbones ne figurant pas dans l'Annexe F du Protocole de Montréal;
  - j) Nomination et désignation des coprésidents et des membres du Groupe de l'évaluation technique et économique et de ses comités de choix techniques;
  - k) Examen de la composition des organes du Protocole de Montréal en 2018 :
    - i) Membres du Comité d'application;
    - ii) Membres du Comité exécutif du Fonds multilatéral;
    - iii) Coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée;
  - l) Questions relatives au respect et à la communication des données examinées par le Comité d'application.
5. Questions concernant la Convention de Vienne :
- a) Rapport de la dixième réunion des Directeurs de recherches sur l'ozone des Parties à la Convention de Vienne;
  - b) État du Fonds d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques au titre de la Convention de Vienne.
6. Questions diverses.

## II. Segment de haut niveau (23 et 24 novembre 2017)

1. Ouverture du segment de haut niveau :
  - a) Déclaration du Président de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne;
  - b) Déclaration du Président de la vingt-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
  - c) Déclaration du (des) représentant(s) du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - d) Déclaration du représentant du Gouvernement canadien.
2. Questions d'organisation :
  - a) Élection du Bureau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne;
  - b) Élection du Bureau de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
  - c) Adoption de l'ordre du jour du segment de haut niveau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
  - d) Organisation des travaux;
  - e) Pouvoirs des représentants.
3. Exposés des groupes d'évaluation sur leurs travaux, y compris les progrès réalisés.
4. Exposé du Président du Comité exécutif du Fonds multilatéral sur les travaux du Comité.

5. Déclarations des chefs de délégation et débat sur les principales questions, y compris :
    - a) Détermination des perspectives et des priorités (table ronde de haut niveau);
    - b) Connaissances scientifiques sur l'appauvrissement et le rétablissement de la couche d'ozone : point sur la situation passée actuelle et à venir (manifestation scientifique).
  6. Rapport des coprésidents du segment préparatoire et examen des décisions recommandées pour adoption à la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et à la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
  7. Dates et lieu de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la trentième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
  8. Questions diverses.
  9. Adoption des décisions de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne.
  10. Adoption des décisions de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
  11. Adoption du rapport de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
  12. Clôture de la réunion.
-